



HAL
open science

Bibliothécaire. Un métier, plusieurs avenir

Joachim Schöpfel

► **To cite this version:**

Joachim Schöpfel. Bibliothécaire. Un métier, plusieurs avenir. Archimag. Guide pratique 42 : Bibliothèques, les nouveaux usages, SERDA, pp.62-66, 2011. sic_00601555

HAL Id: sic_00601555

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00601555

Submitted on 19 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'avenir du métier de bibliothécaire

Avenirs pluriels

Joachim Schöpfel, Université de Lille 3, joachim.schopfel@univ-lille3.fr

Joachim Schöpfel est directeur de l'UFR IDIST à l'université Charles-de-Gaulle Lille 3. Ses centres d'intérêt : l'information et la communication scientifique, l'évolution des métiers de l'information, les nouveaux médias.

« La question du devenir des médiateurs est posée »¹

Nous avons tant de fois enterré le métier du bibliothécaire que nous oublions parfois qu'il a survécu à toutes les péripéties de l'histoire depuis les bibliothèques de Ninive, Alexandrie et Athènes. On imagine le blues d'un moine-bibliothécaire face à la l'invention de l'imprimerie. Aujourd'hui, nouvelles technologies et pratiques informationnelles défient une fois de plus le rôle du bibliothécaire. Pour autant, son pronostic vital est-il engagé ? Ce métier a plus de sept vies.

Or, ce métier a aussi de multiples visages. Un rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques souligne « l'extraordinaire variété des affectations possibles » (Renoult, 2008). Variété oui mais aussi convergence. Au bibliothécaire se substitue le professionnel de l'information. Il est temps d'en finir avec le corporatisme pour faire face à l'évidence : insister sur les particularités du documentaliste, de l'archiviste, du bibliothécaire, c'est fermer les yeux à la réalité et tourner le dos à l'avenir. Diversités et convergences, passerelles et transversalités : et s'il n'y avait pas un avenir mais plusieurs ?

Les métiers naissent, évoluent, se transforment, meurent. Les fontainiers et forgerons ont disparus, tout comme les peintres de sellier et les peigneurs de chanvre. Mais le bibliothécaire ? A-t-il fait son temps ? Essayons un diagnostic.

Valeurs et compétences

Commençons par les forces de ce métier et tout d'abord par sa culture professionnelle ancrée dans des valeurs universelles et anciennes telles que le partage, l'égalité d'accès, la transmission, la responsabilité intellectuelle et l'utilité sociale (Bertrand, 2007). Le goût pour le travail bien fait et collectif en fait partie.

Ensuite ses compétences : L'étude de l'IGB constate une élévation globale du niveau de qualification – maîtrise de l'outil informatique et des techniques documentaires - qui d'après Desrichard et Ranjard (2007) s'articule autour de la gestion des collections, l'accueil du public, et l'animation et la formation.

Et puis, le nombre : Ils seraient presque 40 000 professionnels de l'information, dont 3 sur 4 avec un emploi stable. En 2007, la fonction publique d'Etat à elle seule comptait 6 500 bibliothécaires, 8% de plus qu'en 1999 dont un tiers de catégorie A. Tous les ans, l'ENSSIB forme environ 150 nouveaux bibliothécaires et autres professionnels du livre ; s'y ajoutent les autres diplômés d'un master ou d'une licence universitaire.

A entendre les étudiants, on ne devient pas bibliothécaire comme on devient caissière ou dentiste. Il y a souvent l'amour de la lecture et du livre, l'envie de partager cette passion, de faire découvrir, aussi une grande curiosité, parfois un projet. Un métier aussi bien culturel que social, avec une motivation faite de passion, esprit de mission et de service. Le sentiment, la conviction d'être utile. Cela ne s'efface pas d'un coup.

¹ Citation Roger T. Pédaque (2006)

Corporatisme, découragement et stéréotypes

D'autres aspects desservent le métier du bibliothécaire. Le corporatisme, la défense des parcours, recrutements, formations et carrières par corps et métiers, toutes ces divisions l'affaiblissent. Le regard tourné vers un passé révolu, certains semblent hésiter à passer d'une logique de collection de livres vers une logique d'accès à l'information.

Ce corporatisme contribue au sentiment que « tout change mais rien ne change et que les problèmes restent toujours les mêmes » (Alix, 2007). Combien de dossiers, d'enquêtes, d'éditoriaux n'avons-nous pas lus, classés sans suite ? Décourageant, disait Alix.

Nous pouvons aussi regretter l'absence d'un modèle. Il n'y a pas de figure emblématique. Les bibliothécaires célèbres comme Jorge Luis Borges ou Georges Bataille ont fait carrière dans d'autres métiers. Même si l'image d'un fossile de la galaxie Gutenberg est fautive - les médias véhiculent parfois des stéréotypes peu aimables.

D'autres points faibles : des compétences juridiques et de management pas toujours assez développées, un salaire qu'on ne saura traiter d'excessif, et un lobbying politique parfois peu efficace. Un quart des postes est précaire. Mais ce n'est pas un métier à risque ou pénible, selon les critères en cours.

Un boulevard

Si l'on ne disait rien de bon en prédisant l'avenir, comment pourrait-on en vivre? Dans la société de l'information du 21^e siècle, un boulevard s'ouvre aux professionnels de l'information. Les revues spécialisées (*Library Management*, *Electronic Library* etc.) témoignent de la diversité des situations, cultures et politiques (cf. Storey 2009). Les bibliothécaires de Hong Kong, du Lesotho ou de Sheffield n'ont pas la même vie. Mais partout les défis sont considérés comme autant d'opportunités à saisir. Partout, plus que la spécialisation, flexibilité et polyvalence sont valorisées. Il faut se former, apprendre, faire preuve d'imagination et de créativité.

L'environnement technologique rapproche les métiers, crée de nouveaux profils (*hybrid librarian*) avec des facettes multiples, ouvre des espaces de mobilité, d'activités et de compétences transversales. Dans la communication scientifique, la transformation de la chaîne de valeur positionne le bibliothécaire comme partenaire de l'édition en accès libre. Sur le campus, il investit les *learning centers* avec un nouveau savoir-faire pour la médiation physique et virtuelle dans un environnement adapté et évolutif.

Le bibliothécaire comme « coach de l'information » - un nouveau rôle social, économique culturel. La pluralité des métiers de l'information est un atout pour l'avenir. D'autant plus que des études commencent à *chiffrer* la valeur apportée par la bibliothèque et sa contribution au retour sur investissement (cf. Tenopir 2010).

Cavaliers de l'apocalypse

Et pourtant - souvent les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont plutôt aperçues comme menace pour le bibliothécaire. Les NTIC contribuent à la virtualisation de la fonction et favorisent l'auto-documentation. Anne-Marie Bertrand (2007) : « Si l'on ne bouge pas, les bibliothèques risquent d'être en danger ».

Aux technologies répondent le commerce électronique et de nouveaux modèles économiques sans intermédiaires (Schöpfel & Creusot, 2007). Les lecteurs deviennent autonomes. Qui met encore les pieds dans une bibliothèque ?

N'empêche : le pire de ces cavaliers de l'apocalypse, c'est la politique culturelle et financière. Les choix du nouveau gouvernement britannique le confirment : les bibliothèques ne sont pas en concurrence avec les NTIC mais avec les priorités politiques du moment, y compris le remboursement de la dette publique.²

² <http://www.cilip.org.uk/news-media/pages/news101021.aspx>

Pour les bibliothécaires fonctionnaires d'Etat en France, les départs en retraite attendus dans les cinq ans à venir permettront un repyramidage des emplois au détriment de la catégorie A, par les leviers de la mobilité, du recrutement et de la formation continue (cf. Renoult 2008). La décentralisation de la gestion, le regroupement des administrations et la mutualisation des services faciliteront une telle érosion du niveau de compétence et de responsabilité. Il n'est pas dit que cela se passera ainsi. Mais la menace est réelle.

Avenirs pluriels

Woody Allen disait s'intéresser à l'avenir car « c'est là que j'ai décidé de passer le restant de mes jours. » D'après notre diagnostic, l'avenir du bibliothécaire se décline plutôt au pluriel, en fonction de la taille et du type de sa bibliothèque, de son niveau de responsabilité, compétences et formation, et de son statut et corps d'emploi.

Plus généralement, nous pouvons envisager trois scénarios. Nous pouvons craindre le pire – un repli du métier sur la conservation du passé accompagné d'une réduction des budgets et des postes et peut-être aussi d'un nombre croissant de « bibliothécaires par accident », sans formation ni socle de compétences (MacKellar, 2008). Le métier du bibliothécaire en France est intimement lié à la politique culturelle et scientifique du pays. Quel sera l'impact du déclin de cette politique, d'un désengagement de l'Etat ?

Mais nous pouvons aussi rêver - d'un lobbying dynamique et interassociatif des professions³, d'une réelle convergence des filières et parcours vers l'unité du métier dans toute sa diversité, d'un soutien politique sans faille, d'une ouverture sur l'Europe, de nouveaux rôles, fonctions, spécialités, d'une valorisation de l'expérience, d'une gestion prévisionnelle des compétences et métiers. Les bibliothécaires font partie d'une « nouvelle espèce d'experts qui doivent gérer les modes d'accès au savoir ». Ce constat de Melot (2005) pointe vers un avenir prometteur.

La réalité se trouvera peut-être quelque part entre la crainte et le rêve. « L'utilisateur a muté. Diable. Ses pratiques et ses attentes n'étaient donc pas constantes, elles ? » (Cachard, 2010). Peut-être s'agit-il juste d'adapter le jargon et de développer une offre plus diversifiée pour les nouveaux publics. L'avenir sera peut-être juste une course-poursuite avec l'utilisateur autonome qui investit l'espace du Web en libérant ce que Clay Shirky appelle *cognitive surplus*, un potentiel de générosité et de créativité. L'avenir du bibliothécaire passera peut-être par une prise au sérieux de cette culture d'information sans (de)considérer le citoyen lambda comme désemparé, perdu ou incompetent.

Bertrand Calenge disait que l'avenir de la bibliothèque, c'est le bibliothécaire. Je ne suis pas convaincu que la bibliothèque soit l'avenir – l'unique avenir - du bibliothécaire. Ne pas cantonner le métier dans son environnement de jadis mais mettre l'accent sur son interopérabilité et la normalisation. Flexibilité est le maître-mot, capacité d'adaptation, pas défense des positions perdues d'avance.

Ceci étant : si votre enfant voulait devenir bibliothécaire, quel serait votre conseil ? C'est aussi de votre réponse que dépendra l'avenir du métier.

Références

- Y. Alix (2007). `Retour sur investissements : Brèves réflexions pour (ne pas) conclure'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 52(5):69-71.
- A.-M. Bertrand (2007). `La formation des bibliothécaires : Forcément continue'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 52(5):5-8.
- P.-Y. Cachard (2010). `Les bibliothèques universitaires face à l'écran : portrait du lecteur étudiant en attracteur étrange'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 55(5):62-66.
- Y. Desrichard & S. Ranjard (2007). `Les offres d'emploi en bibliothèque. Une étude statistique d'après biblio-fr/Jobilise'. *Bulletin des Bibliothèques de France* 52(5):9-20.
- P. H. MacKellar (2008). *The Accidental Librarian*. Information Today, Medford NJ.

³ A l'instar de l'Interassociation Archives Bibliothèques Documentation <http://www.iabd.fr/>

- M. Melot (2005). 'Archivistes, documentalistes, bibliothécaires. Compétences, missions et intérêts communs'. *Bulletin des Bibliothèques de France* **50**(5):9-12.
- R. T. Pédaque (2006). 'Document et modernités'. Rapport, CNRS RTP-DOC.
- C. Poissenot (2009). *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Territorial Editions, Voiron.
- D. Renoult (2008). 'La filière bibliothèques de la fonction publique d'État. Situation et perspectives'. Rapport, Inspection générale des bibliothèques, Paris.
- J. Schöpfel & J. Creusot (2007). 'Le professionnel de l'IST dans la bibliothèque numérique – une espèce en danger ?'. In F. Papy (ed.), *Pratiques et usages dans les bibliothèques numériques*, pp. 309-332. Lavoisier Hermes Science.
- C. Shirky (2010). *Cognitive Surplus. Creativity and Generosity in a Connected Age*. Penguin, New York.
- C. Storey (2009). 'Librarian interrupted! Ur-librarian to un-librarian, or ur-librarian to uber-librarian?'. *Library Management* **30**(4/5):276-285.
- C. Tenopir, et al. (2010). 'University Investment in the Library, Phase II: An International Study of the Library's Value to the Grant Process'. Rapport, Center for Information and Communication Studies, University of Tennessee.